

CONCOURS INTERNE IPEF 2017- PREPARATION DE L'EPREUVE ECRITE

Le MEEM organise le concours interne à caractère professionnel chaque année. Le calendrier prévisionnel est le suivant : épreuve écrite d'admissibilité en mars 2017 et épreuve orale d'admission en juin 2017.

Ce concours s'adresse aux **IAE et IR (Ingénieurs de recherche)** qui ont accompli au 1er octobre de l'année du concours, **5 ans au moins de services effectifs** dans un ou plusieurs des corps d'ingénieurs recrutés du MAAF et du MEEM. Les lauréats du concours suivent un cursus de formation d'un an, organisé par AgroParis Tech et l'Ecole des Ponts.

Le MAAF organise des sessions pour l'épreuve écrite sur 3 sites selon le calendrier et les modalités suivantes :

- **Présentiel** sur la méthodologie (2 jours) :

- Nantes, les **09 et 10 novembre 2016** (Code EPICEA : 166 291)
- Lyon, les **21 et 22 novembre 2016** (Code EPICEA : 166 292)
- Paris, les **28 et 29 novembre 2016** (code EPICEA : 166 293)

- **à distance** : 2 devoirs à réaliser à distances et corrections (code EPICEA : 166 299)

Pour les agents des DOM qui ne peuvent pas venir en métropole, la vidéo de la formation pourra être demandée et les devoirs réalisés et corrigés de la même façon, en s'inscrivant à la formation.

Les formations sont accessibles aux agents du MAAF et de leurs opérateurs ainsi qu'aux agents du MEEM dans la limite des places disponibles. Les agents sont prioritaires dans les sessions organisées par leur ministère de rattachement et lorsqu'ils s'inscrivent pour la première fois à cette formation. Les agents ne peuvent s'inscrire qu'à une seule session dans l'offre offerte par les deux ministères.

Pour s'inscrire : utiliser le bulletin du MAAF ci-joint en cochant la session choisie, le faire valider selon la procédure habituelle par le supérieur hiérarchique et l'adresser **par mail** au prestataire assurant les formations « Alice G formation Conseil » dès que possible et au plus tard le **19 octobre 2016** : formation@alicegformation.fr

Attention : l'inscription à la préparation au concours ne vaut pas inscription au concours

Rappel : Le MEEM organise pour ces agents et ceux de ses opérateurs des sessions de formation à l'épreuve écrite dans les CVRH (Centres de Valorisation des Ressources Humaines) notamment ceux de Nancy, Clermont -Ferrand, Macon, Paris, Rouen, Toulouse : se renseigner directement auprès d'eux et s'inscrire avec leur propre bulletin. Lien http://oups-cmrh.appli.i2/accueil_externe.php ou sites des CVRH.